



**GRAAL**

**GROUPE DE REFLEXION D'ACTION ET D'ANIMATION DE LOZERE**

## **Enquête publique « Institut Mines Télécom ».**

**Le GRAAL est une association Palaisienne, du quartier de Lozère, directement concernée par ce nouvel établissement.**

### **Information**

Les habitants de notre quartier n'ont eu aucune information annonçant l'enquête publique : aucune information au Conseil de Quartier, pas d'article dans le journal municipal, pas d'affichage ; ceci est tout à fait regrettable.

Le dossier de presque 600 pages décourage toute personne voulant s'y intéresser ; une grosse partie comprend des généralités ; ce qui concerne cette nouvelle construction aurait nécessité une synthèse et des explications ; *une réunion publique aurait été utile.*

### **Biodiversité**

Cette construction se situe à l'emplacement d'une magnifique mare (voir photo dans la contribution de moulon2020) abritant une espèce protégée : le triton crêté ; cette mare a été détruite il y a 2 ans et des mesures compensatoires étaient prévues : nous n'avons aucune information sur ces mesures ; des travaux actuellement sont en cours dans la forêt domaniale située à l'est de la ZAC : nos demandes à l'EPPS, à l'ONF et à la Ville de Palaiseau sont sans réponse ; si ces travaux correspondent à la création de mares destinées à accueillir les tritons, que sont devenus les tritons depuis 2 ans . *Nous demandons les rapports du Conseil Scientifique qui assure le suivi de toutes les espèces protégées.*

### **Transports et Circulations douces**

Compte tenu de la proximité de cette construction avec la limite Sud du plateau, l'accès, pour les personnels, pourrait avantageusement se faire à partir de la Vallée ou des gares du RER B : Lozère-Ecole Polytechnique et/ou le Guichet comme c'est le cas pour les personnels de l'Ecole Polytechnique.

Il faut donc que soient aménagées (d'urgence) les circulations douces pour les cyclistes et les piétons et en particulier le chemin du Rocher de la Vauve et la rue C.Gounod qui mènent à la gare de Lozère.

Or l'étude sur les liaisons plateau-vallée (actuellement en cours), n'a pas retenu l'aménagement de ce parcours. On préfère, sans doute, que les personnels privilégient leur voiture !

*Nous demandons que le budget pour les travaux de cette construction prenne en compte l'aménagement des cheminements pour piétons et cyclistes à partir des gares du RER B.*

### **Risques d'inondations**

« L'imperméabilisation des sols doit être limitée » : c'est ce qui est écrit dans le dossier ; ce n'est pas le cas .

Nous (les habitants) de la Vallée sommes inquiets car le risque de pluies importantes (de plus en plus fréquentes) ne semble pas pris en compte dans ce dossier ; *nous demandons donc des précisions sur la façon dont l'aménageur traite ce problème.*

**Pour ces raisons, notre association émet un avis défavorable à ce projet.**

Le 9 janvier 2016